



Les Métiers de l'Alimentation
Membre fondateur UPA

Flash infos

n°309 – 15 novembre 2016

Les Métiers du Goût - Le Goût du Métier



Commission des affaires économiques et du développement durable UPA

Le 2 novembre s'est réunie la Commission des affaires économiques et du développement durable de l'UPA. Un tour de table de conjoncture a été fait, il a permis de montrer que la relance de l'activité n'était pas au rendez-vous, même si on perçoit une petite relance. Un point a été fait sur le projet de loi de finances pour 2017 et tout particulièrement sur les dispositions concernant la retenue à la source de l'impôt sur le revenu qui, si le texte est adopté en l'état, suscitera des difficultés de mise en place et un dialogue compliqué avec les salariés. Un point a également été fait sur les travaux en cours sur le dialogue économique entre les partenaires sociaux qui porte sur le numérique. Un représentant de BPI France est venu présenter les outils mis en place par BPI France pour renforcer son offre auprès des petites entreprises. Un point a également été fait sur la transmission-reprise d'entreprise et notamment la campagne de communication qui a été lancée. Un point sur la médiation de la consommation a également été fait. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2016, les entreprises ont l'obligation de désigner un médiateur de la consommation. Le système se met en place progressivement au sein des secteurs professionnels.

Commission « Evaluation de l'activité et de l'emploi » de l'Observatoire National des ZTI

La première réunion de la Commission « Evaluation de l'activité et de l'emploi » une des commissions mises en place au sein de l'Observatoire nationale des ZTI (Zones touristiques internationales), s'est réunie le 3 novembre. Les participants ont indiqué leurs difficultés à mettre en place des accords avec les représentants des salariés. Ces derniers ont estimé qu'il était important de respecter l'équilibre entre les différentes formes de commerce et de ne pas obliger les entreprises à ouvrir si elles ne le souhaitent pas. Certains ont également mis en évidence la problématique posée par l'application des arrêtés préfectoraux de fermeture au sein de ces ZTI. Le représentant de la CGAD a rappelé que certains secteurs de l'artisanat et du commerce alimentaire de proximité étaient très attachés à ces arrêtés qui contribuaient à une plus saine concurrence entre les acteurs. Il a également ajouté que ces arrêtés n'empêchaient pas d'ouvrir le dimanche puisqu'ils étaient fondés avant tout sur un jour de fermeture obligatoire.

CNTE

Le Conseil national de la transition écologique s'est réuni le 3 novembre sous la présidence de Ségolène Royal. Deux points étaient à l'ordre du jour : le projet de stratégie nationale pour la mer et le littoral et le projet d'avis sur la stratégie nationale recherche énergétique qui ont été adoptés.

Participation au Conseil Confédéral de la Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers, Chocolatiers, Confiseurs, Glaciers, Traiteurs de France

Un représentant de la CGAD est intervenu, en binôme avec un représentant de la plateforme de médiation Médicys, le 7 novembre au Conseil Confédéral de la Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers, Chocolatiers, Confiseurs, Glaciers, Traiteurs de France sur la question de la médiation de

Retrouvez toute notre actualité et nos informations sur :

www.cgad.fr - www.metiersdelalimentation.fr - www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr



Les Métiers du Goût - Le Goût du Métier



la consommation. Le représentant de Médicys a présenté le cadre de la médiation de la consommation. Le représentant de la CGAD a fait état de la convention signée par la CGAD et de nombreuses confédérations adhérentes, avec Médicys afin de désigner cette plateforme de médiation, médiateur de la consommation pour les entreprises de secteur. Par ailleurs, le représentant de la CGAD a présenté la convention signée entre la CGAD et la MAPA relative à la prise en charge, dans le cadre des garanties protection juridique, des frais de recours à la médiation pour les entreprises adhérentes aux organisations professionnelles.

CNC agro-alimentaire

Le CNC agro-alimentaire s'est réuni le 8 novembre. La séance était entièrement consacrée à l'évaluation « *ex ante* » en conditions réelles d'achat, de logos nutritionnels apposés sur des produits alimentaires. Monsieur BABUSIAUX, Président du FFAS et Monsieur RENAUDIN, Président du Comité scientifique de l'évaluation « *ex ante* » ont participé à cette réunion. Il a été réprécisé le cadre juridique de ces logos. Ainsi, en application du règlement information des consommateurs (INCO) le dispositif qui sera mis en place à l'issue de l'expérimentation ne pourra être que volontaire. Les premiers résultats de cette expérimentation sont attendus pour début 2017.

Commission sociale de l'UPA

Faisant suite à la décision prise le 6 octobre, les membres de la Commission sociale de l'UPA se sont réunis le 10 novembre afin de travailler spécifiquement sur le dossier de la médecine du travail. L'objectif était, sur la base d'une analyse de la situation actuelle, de définir au niveau de l'UPA des orientations alternatives à celles de la loi travail, en particulier la possibilité de faire appel à la médecine libérale pour pallier le manque de médecin du travail. Ayant travaillé à l'occasion de la réunion du 10 novembre sur trois scénarios, les membres de la Commission sociale proposent de se réunir à nouveau courant décembre afin de pouvoir présenter au Conseil national de l'UPA de décembre une proposition finalisée.